Programme VEILLEES

VEILLÉE du 05 avril // Dès 17h30 / Secteur Jeunes (Orgelet)



Soirée « **FORTNITE en BATTLE ROYALE** » / au lieu de te la jouer solo devant ton plasma en te curant la narine droite tout en scrollant sur ton smartphone avec ton thumb, sors de ta piaule, habille-toi et rejoins-nous!

VEILLÉE du 03 mai // Dès 17h30 / Secteur Jeunes (Orgelet)

Soirée « **SOUVENIR/SOUVENIR** » / un petit concentré de 2022-2023, accompagné de quelques olives, ta ganache « montée » sur grand écran / tout tout, vous verrez tout!

VEILLÉE du 07 juin // Dès 17h30 / Secteur Jeunes (Orgelet)



Soirée « BOULES—PICNIC » / alors oui, c'est aussi une soirée pour les parents! /

Boules Lyonnaises et Pétanque, Apéro / Sous l'orme

Les parents sont fortement invités à participer à la soirée

Pour t'inscrire aux veillées

Le bulletin d'inscription est à déposer ou à retourner au plus tard,

1 semaine avant la veillée soit:

- LE 29/03 POUR LE 05/04
- LE 26/04 POUR LE 03/05
- Le 31/05 pour le 07/06

dans la boîte aux lettres TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTE
 par mail à : secteurjeunes-orgelet@terredemeraude.fr

Toutes les informations sont à retrouver sur le site <u>www.terredemeraude.fr</u>

onglet Enfance et Jeunesse / Secteur Jeunes

ATTENTION, ce programme est susceptible de modification



Programme Secteur Jeunes

VEILLEES 2/2024

- Veillée du 05 avril
- Veillée du 03 mai
- Veillée du 07 juin

Tu es scolarisé(e) au collège/au lycée ?! Tu ne sais pas quoi faire de tes vendredis soirs?

Alors rejoins le Secteur Jeunes de Terre d'Émeraude!

Salle TBI de l'école d'Orgelet, entrée chemin du quart, à côté du gymnase

<u>Adresse administrative :</u>

« Secteur Jeunes »
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ

4 chemin du quart—39270 ORGELET Renseignements et inscriptions secteurjeunes-orgelet@terredemeraude.fr 03.84.25.48.25 // 06.33.98.26.41





Bulletin d'inscription Veillées 2024 2ème trimestre

1 /A remplir s'il s'agit d'une première inscription			
Nom :Prénom :			
Né(e) le : à			
Age :ans Classe :			
Téléphone :			
Nom du responsable légal:			
Adresse :			
N° de téléphone (urgences) :			
Mail du responsable (confirmation inscription):			
<u>Signature des parents :</u>			

2 /A remplir și vouș êteș déjà inșcritș			
Nom :Prénom :	•••••		
Signature des parents :			

Date	Horaires	Inscription	Supplément
Vendredi 05/04/24	Veillée		Aucun
Mercredi 03/05/24	Veillée		Aucun
Vendredi 07/06/24	Veillée	Ado 🗆 Parent 🗆	Aucun

INFORMATIONS VEILLEES

HORAIRES

* Lors des veillées, le Secteur Jeunes de Terre d'Émeraude est ouvert de 17h30 à 23h00. (ou plus tard selon les activités)

Pour certaines veillées, nous vous demanderons d'apporter le pique-nique et les horaires de retour peuvent être modifiés.

A partir de 5 jeunes, des navettes sont envisageables pour les transporter depuis Arinthod, Clairvaux et Moirans vers Orgelet. Les points de rendez-vous se feront au niveau des collèges. Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir le signifier lors de l'inscription.

TARIFS

Le tarif de la séquence d'accueil en veillée est le suivant:

En fonction des revenus fiscaux, le tarif varie entre 1,50 et 4,50 euros.

Si la nuitée est proposée, le tarif varie entre 3 et 9 euros.

Les suppléments seront pris en compte lors de la facturation. Le Secteur Jeunes n'accepte aucun paiement physique. (se reporter au Règlement Intérieur / Tarifs)

Les inscriptions seront considérées comme définitives 1 semaine avant la veillée.

Toute annulation au-delà de cette date sera impossible à l'exception de la présentation d'un certificat médical attestant que votre enfant ne pourra pas participer à la veillée pour des raisons médicales. Toute réservation sera facturée.

Après la date limite d'inscriptions, un courriel de confirmation vous sera renvoyé après réception de toutes les pièces administratives.

Pièces à fournir pour la nouvelle année 2023-2024:

- fiche de renseignements (23-24) + règlement intérieur signé
 - fiche sanitaire + copie du carnet de vaccination
 - avis d'imposition (2023 sur revenus 2022)

PARTIE 1: à remplir pour les jeunes n'ayant pas de dossier d'inscription PARTIE 2: à remplir pour les jeunes ayant déjà un dossier d'inscription